

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

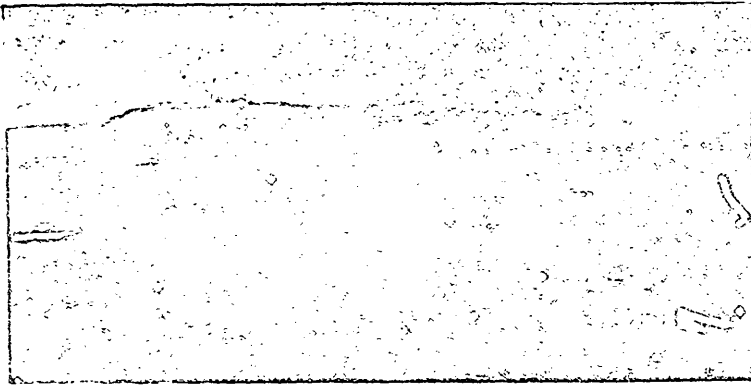
Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE QUÉBEC



Bonne Année à tous nos Abonnés

La fête des Rois

Jésus étant donc né dans Bethléem de Juda, voici que des mages vinrent d'Orient à Jérusalem, disant : " Où est celui qui vient de naître roi des Juifs ? car nous avons vu son étoile en Orient, et nous sommes venus l'adorer. "

On ignore s'ils venaient de la Chaldée, de la Perse ou de l'Arabie. Mais ces trois pays étant dans la même direction par rapport à la Judée et formant alors partie du royaume des Parthes, le tout se concilie fort bien.

D'après l'opinion commune, ils étaient au moins trois.

Comme les mages s'occupaient spécialement de la connaissance des astres, il n'est pas étonnant qu'ils aient remarqué l'étoile prophétique.

Les mages de l'Orient sont amenés au berceau du Christ par leur science même. La véritable science rapproche de Dieu les savants qui méritent ce nom.

Arrivés à Bethléem, ils offrent au Dieu nouveau-né de l'or comme à un roi, de l'encens comme à un Dieu, de la myrrhe comme à un homme mortel, suivant l'explication commune des Pères.

La conduite des mages en cette circonstance doit être le modèle de la nôtre et condamne ces nombreux chrétiens qui refusent d'obéir, même lorsqu'ils connaissent clairement la volonté de Dieu.

A nos abonnés.

Une messe sera dite dans la chapelle de notre Monastère, à l'intention des abonnés vivants et défunts, de la *Semaine Religieuse de Québec*, le 3 janvier prochain.

L'ADMINISTRATION.

Le Saint-Sacrement.

Depuis quelque temps déjà les ecclésiastiques du Grand Séminaire, sous l'inspiration de leur Directeur, dirigent leur promenade des jours de congé vers la chapelle des Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie. Ils y sont attirés par l'exposition du Saint-Sacrement. Cette visite hebdomadaire, à laquelle nous savons qu'ils tiennent beaucoup, est pour les Dames Religieuses et pour le public, un sujet de grande édification. Elle commence et se termine par le chant de motets appropriés. La petite chapelle, qui d'ordinaire ne résonne que des voix des adoratrices de Notre Seigneur, est agréablement surprise de la pieuse gravité et de la force de ces nouveaux accents.

Les élèves du Grand Séminaire ne pouvaient trouver une meilleure manière de sanctifier leurs sorties en ville. Leur exemple, du reste, n'est pas le seul que nous puissions citer. Nous avons déjà constaté qu'un grand nombre de personnes se font un devoir de visiter le Saint-Sacrement exposé dans ce modeste Sanctuaire. L'après midi surtout, à l'heure de la promenade, le nombre des adorateurs est considérable.

Tiers-Ordre de Saint-François d'Assise

Le 22 décembre dernier, une nouvelle Fraternité du Tiers-Ordre de Saint-François a été érigée solennellement dans la chapelle provisoire des Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie. Elle s'appelle Fraternité du Très Saint-Sacrement et a été placée sous l'invocation de saint Antoine de Padoue.

Le Révérend Père Colomban, Gardien de l'Institut des Franciscains à Montréal, a bien voulu présider lui-même la cérémonie de l'érection, donner les avis convenables aux tertiaires, Frères et Sœurs, qui font partie de ce nouveau centre de réunion, et prêcher le sermon. Le Révérend Père s'est appliqué à faire voir les immenses avantages spirituels attachés par les Souverains Pontifes au Tiers-Ordre de Saint-François. Les tertiaires ne doivent pas oublier que c'est l'Ordre de la pénitence. A l'époque où il fut établi par saint François lui-même, le monde avait bien besoin d'être rappelé à la pratique de la vie chrétienne, au devoir rigoureux de la pénitence. Ce qui était nécessaire alors ne l'est pas moins aujourd'hui. Le siècle où nous vivons souffre du même mal. L'esprit de Jésus-Christ s'est affaibli d'une manière alarmante, et le Pape actuel a pu dire avec vérité : " Le monde chrétien se meurt par défaut de pénitence. " Rien donc de plus opportun, au temps où nous sommes, que la diffusion de l'esprit de saint François, le père des pauvres, l'apôtre de la pénitence.

La nouvelle fraternité du Très Saint-Sacrement, autorisée, encouragée, bénite par l'autorité du diocèse, vient à propos pour aider à répandre cet esprit sauveur. Elle compte déjà un grand nombre de membres qui paraissent animés d'un zèle admirable. Ce nombre ne tardera pas à s'accroître ; et la nouvelle église du Très Saint-Sacrement, sitôt qu'elle sera érigée, contribuera puissamment à étendre et populariser l'œuvre régénératrice du Séraphique Patriarche.

La fraternité du Très Saint-Sacrement a pour champ d'opération les paroisses de Notre-Dame et de St Jean-Baptiste. Elle est appelée à y faire, avec le temps, un bien considérable. Nous le souhaitons sincèrement dans l'intérêt général. Les chrétiens dignes de ce nom, verront avec bonheur l'esprit de saint François, qui n'est autre que l'esprit de Notre-Seigneur, pénétrer et sanctifier toutes les classes de la société.

L'HOTEL-DIEU DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS DE QUÉBEC ET LES COMMUNAUTÉS HOSPITALIÈRES

XVI

Le bonheur dans le cloître

La vallée de larmes que nous parcourons, pauvres pèlerins chargés de désirs inutiles et d'illusions trompées, avant d'arriver à la celeste patrie, paraîtrait un désert infranchissable aux âmes convaincues que tout n'est que vanité, excepté aimer Dieu et le servir, s'il n'y avait pas ça et là des oasis propres à faire oublier les fatigues du voyage, à reposer, à reconforter et à donner un avant-goût du vrai bonheur que le monde promet toujours, mais qu'il ne procure jamais.

C'est dans les monastères, dans les cloîtres et dans les couvents que les âmes, qui craignent les trop fréquentes tempêtes et les tristes naufrages de la mer orageuse du monde, ou qui sont fatiguées de la vie agitée et troublée qu'on y mène, trouvent ces oasis, véritables repos des voyageurs, qu'elles choisissent pour demeure stable et permanente, comme étant un port de salut et un refuge assuré. Elles se disent alors avec joie et bonheur comme le Roi-Prophète : " C'est là pour toujours le lieu de mon repos : c'est là que j'habiterai parce que je l'ai choisi. " Ps 131-14

Aussi c'est avec raison que le Comte de Montalembert a dit : " Le bonheur, ce don si doux, si rare et si désiré, règne dans les communautés fidèles à la règle et à la loi de leur existence. "

On a peine à comprendre et à croire cela dans le monde, surtout lorsqu'on est encore dans l'âge des illusions dont on aime tant à se nourrir au commencement de la carrière qui conduit à l'éternité ; illusions pourtant qu'il faut jeter peu à peu le long de la route, pour les remplacer par les soucis, les chagrins et les ennuis qui sont souvent aussi comme les enfants naturels des folies de la jeunesse et deviennent le partage d'un âge plus avancé.

" La vie religieuse, dit le grave auteur de l'*Histoire de l'Église Catholique*, Rohrbacher, a pour but de dépouiller le cœur humain des bagatelles, afin qu'il s'élève sans obstacles, avec une liberté toujours plus heureuse et une activité toujours plus calme, à sa destination immortelle.

Voilà ce que le monde ne comprend pas et ne saurait comprendre; autrement il ne serait pas le monde. Son plus haut point de mire, c'est le bonheur d'ici-bas. Il le cherche partout sans le trouver; la vraie religieuse le trouve partout sans le chercher.

Oui, rien de plus vrai, on est heureux dans le cloître. On a vu même, dit un écrivain, quelques heureux habitants des monastères aimer leur retraite et leur solitude au point de se reprocher cet excès d'amour comme une imperfection.

“Ce bonheur des moines, dit le Comte de Montalembert parlant des monastères du Moyen-Age, était naturel, durable, profond. Ils le trouvaient d'abord dans le travail, dans un travail régulier, soutenu et sanctifié par la prière; puis dans tous les détails de leur vie si logique, si sereine et si libre, libre de la souveraine liberté. Ils le trouvaient encore surtout dans cette admirable insouciance des besoins de la vie matérielle et domestique dont les délivraient, d'une part, la simplicité et la pauvreté de leur régime; de l'autre, l'organisation intérieure de la communauté où toutes les sollicitudes de ce genre reposaient sur un chef, sur l'abbé, qui, assisté du cellier, s'acquittait de cette charge pour l'amour de Dieu et la paix de ses frères.”

Tout ceci peut être appliqué avec à-propos à nos communautés cloîtrées, parce que l'habitude et la nécessité de vivre toujours ensemble sous le même toit, forment entre les religieuses de ces communautés des liens d'une amitié plus sensible.

Notre fin à tous, c'est le bonheur du ciel, le seul véritable parce qu'il est parfait et ne doit pas avoir de fin; et c'est l'espérance de posséder un jour ce bonheur qui seule peut donner un avant-goût sur la terre de cette félicité. Et c'est cette pensée toujours présente à l'esprit d'une religieuse qui la rend heureuse et lui fait désirer, ce que tant d'autres craignent, les souffrances et la mort même. C'est cette même pensée aussi qui a engagé à graver au dessus de la porte conventuelle de l'Hôpital du Sacré-Cœur, par laquelle doivent entrer les postulantes qui désirent se consacrer à Dieu dans la religion du cloître, ces paroles profondément chrétiennes, qui laissent entrevoir la tâche et le but, le travail et le salaire: “S'il est dur quelquefois de vivre ici, il est doux d'y mourir.”

C'est en effet dans un cloître qu'on devient de plus en plus convaincu de la vérité de ces paroles du Sauveur: “Mon joug est doux et mon fardeau est léger.”

“ Tout le but de l'homme, dit Bossuet, est d'être heureux. Mettre le bonheur où il faut, c'est la source de tout bien, et la source de tout mal est de le mettre où il ne faut pas. ” C'est bien là un juste commentaire de ces paroles de Notre-Seigneur : “ Le monde sera dans la joie ; quant à vous, vous serez dans la tristesse, mais votre tristesse se changera en joie. ”

En toute chose il faut considérer la fin, et le vrai bonheur est celui qui, après le travail et la souffrance, finit par la joie. Aussi, la certitude ou l'espérance au moins d'atteindre le bonheur après la peine, est un sentiment si fort qu'il fait surmonter avec plaisir les plus grandes difficultés et même les plus grandes souffrances. Témoins les martyrs et les confesseurs de la foi qui disaient quelquefois au milieu de leurs tourments qu'ils n'avaient jamais éprouvé tant de bonheur.

Et dans le monde même, pourquoi ce travail incessant et souvent bien ingrat auquel on se livre si volontiers ? ces périls auquel on s'expose ? N'est-ce pas pour arriver à un bonheur souvent incertain et, dans tous les cas, imparfait, parce qu'il ne peut satisfaire pleinement les désirs du cœur, n'étant pas la fin de notre existence ? Et cependant on s'y livre de tout cœur.

Jésus-Christ dit un jour à St Pierre : “ Jetez vos filets pour pêcher. ” — “ Maître, dit Saint Pierre, nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre, mais sur votre parole je jeterai les filets. L'ayant donc jeté, ils prirent une si grande quantité de poissons que les filets se rompaient. ” Oui, travail pénible et inutilité pendant toute la nuit, (et combien travaillent ainsi sans succès pendant toute la vie !) parce que Jésus-Christ n'était pas présent. Mais à peine est-il monté sur la barque que tout change et la pêche est miraculeuse.

Dans une autre circonstance, après sa résurrection, Jésus-Christ apparaît à ses apôtres sur les bords de la mer de Tibériade et leur dit : “ Enfants, n'avez-vous rien à manger ? Ils lui répondirent : Non — Il leur dit : Jetez le filet du côté droit de la barque et vous en trouverez. Ils le jetèrent aussitôt et ils ne pouvaient le tirer, tant il était chargé de poissons. ” (Jean-21)

Tout ceci ne pourrait-il pas être regardé comme une figure de ce qui se passe habituellement dans le monde ? Quand on ne travaille pas sous le regard de Dieu et pour Dieu, lorsque Jésus-Christ n'est pas avec nous, c'est un travail inutile pour l'éternité, c'est peine perdue, malgré le profit éphémère qu'on peut en

retirer pour amasser un peu plus de biens périssables. Si au contraire, on travaille pour Dieu, alors tout devient digne de récompense pour le temps et surtout pour l'éternité, suivant cette parole de l'Écriture : "*Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum*. Tout tourne au bien pour ceux qui aiment Dieu."

Mieux que cela encore, la voix du Maître se fait entendre quelquefois d'une manière particulière à des âmes privilégiées et appelées à la vie religieuse. Jetez vos filets du côté droit de la barque, dit intérieurement le Sauveur, choisissez le meilleur côté et vous aurez la meilleure part ; laissez le côté gauche au monde où vous ne pouvez satisfaire vos désirs, où votre travail est perdu, venez dans la solitude et je serai moi-même votre récompense, *ego ero merces tua magna nimis*. Et les âmes qui se rendent à cet appel deviennent ce qu'on appelle des religieux ou des religieuses, c'est-à-dire, des âmes reliées à Dieu qui les aime et qu'elles aiment. Et alors s'accomplit pour ces âmes choisies cette parole de saint Augustin que la langue française ne peut traduire avec tout le charme que lui donne l'inimitable brièveté d'expressions que possède le latin : *Ubi amatur non laboratur, aut, si laboratur labor amatur*. Quand on aime on n'éprouve point de peines dans le travail, ou, si on en éprouve, on les aime.

Ceci renferme en peu de mots l'explication des motifs qui engagent à faire avec tant de bonne volonté et de plaisir même, tous ces actes méritoires, et quelquefois héroïques, qu'on pratique dans les communautés.

Je n'oublierai jamais l'air de satisfaction sincère avec lequel, il y a peu d'années, deux petites novices, à l'Hôpital du Sacré-Cœur, soignaient les plaies d'un pauvre malheureux dont un chancre affreux dévorait la figure et dans l'estomac duquel on ne pouvait introduire un peu de liquide qu'au moyen d'un tube. — "Eh ! bien ! leur dis-je un jour, voilà un bon cas pour éprouver votre vocation." — "Ah ! dit l'une d'elles, avec cet aimable sourire de contentement que peut seul produire le plaisir de faire une bonne action, c'est notre bijou ce malade-là !" — Elles étaient heureuses. —

Il ne faut pas en être trop étonné, car, de même que les abeilles font d'excellent miel avec le suc des fleurs les plus communes et les moins recherchées, ainsi une bonne religieuse

sait mettre tout à profit pour augmenter sa collection de mérites qu'elle place au ciel où est son trésor. *Omnia cooperantur in bonum.*

De tous les biens que nous pouvons désirer sur la terre, il est constant qu'un des plus précieux c'est la paix ; cette paix qui surpasse tout autre sentiment ; cette paix que les anges ont annoncée à la terre à la naissance du Rédempteur ; mais pour les hommes de bonne volonté seulement. *Pax hominibus bonæ voluntatis.* Et qui a plus de bonne volonté qu'un religieux ou une religieuse ? C'est donc dans la vie retirée des cloîtres et des monastères que se trouve surtout ce grand bien de la paix intérieure comme extérieure.

“ Le monde, a dit Bourdaloue, est comme une mer orageuse ; au lieu que la retraite est comme un port et un asile où l'on est à couvert de tous les orages. Voilà par où les gens du monde estiment eux-mêmes la profession religieuse ; et voilà ce qui leur fait dire, en tant de rencontres, qu'un bon religieux, une bonne religieuse sont plus contents dans leurs cellules qu'on ne l'est dans le tumulte et les embarras du siècle. ” *Non in commotione Dominus.* Le Seigneur n'est pas là où il y a du trouble.

On plaint quelquefois les religieuses cloîtrées de ne pouvoir jamais sortir de leur demeure et mettre le pied dans le monde. Oh ! qu'on est loin de la vérité lorsqu'on pense ou lorsqu'on parle ainsi ! “ La clôture et la cellule s'adoucissent à mesure qu'on les garde, ” a dit Bourdaloue. Et l'auteur de l'Imitation de Jésus-Christ, exprimant la même pensée, dit que pour aimer sa cellule il faut la garder.

Ceci est vrai pour toutes les demeures et pour tout le monde en général, car il est d'expérience que plus on reste à sa maison, à sa chambre, plus on s'y attache. C'est le même sentiment qui fait dire que pour savoir jusqu'à quel point on aime son pays il faut s'en éloigner quelque temps, car alors on comprend mieux que jamais que “ Rien n'est si beau que son pays, ” et le désir de le revoir produit la grande maladie de l'âme qu'on appelle la nostalgie.

On comprend quelle attache et quel amour doivent avoir pour leur paisible et aimable séjour les religieux et surtout les religieuses cloîtrées qui ne laissent jamais leur cher monastère, qui est leur patrie ; et on comprend aussi la répugnance qu'éprouvent ces religieuses cloîtrées à laisser ce cher monastère

lorsque, avec dispense et pour des raisons majeures, elles sont obligées de s'en éloigner.

"O ma cellule, disait Alcaïn au moment de quitter son cloître pour aller à la cour de Charlemagne, douce et bien-aimée demeure, adieu pour toujours... je te pleure et te regretterai toujours."

Il est de fait que plus les bruits discordants et importuns du monde pénètrent dans les cloîtres à travers les grilles, plus aussi les religieuses aiment leur douce retraite et plus elles goûtent le bonheur de leur solitude.

Lorsque Pierre de Blois quitta l'abbaye de Croyland en Angleterre pour retourner en France, on dit qu'il s'arrêta sept fois pour regarder en arrière et contempler encore ce lieu où il avait été si heureux.

"La vie des moines, dit Montalembert, se prolonge et s'achève au sein d'une tranquillité laborieuse et d'une douce conformité." Et on peut en dire autant de la vie des religieuses dans leurs communautés.

"On sait l'art de consoler et de sanctifier la vieillesse, souvent si triste dans le monde. Dans le cloître, on la voit toujours non seulement chérie, écoutée, honorée par les jeunes; mais pour ainsi dire, supprimée et remplacée par cette jeunesse du cœur qui persiste à travers les glaces de l'âge, comme le prélude de l'éternelle jeunesse de la vie bienheureuse."

Dans le cloître, on s'aime de cette amitié chrétienne qui prend sa source dans l'amour de Dieu, se renouvelant et se réchauffant continuellement par la réception dans son cœur de Celui qui nous a aimés "jusqu'à la fin," c'est-à-dire, autant qu'il est possible d'aimer.

Et cette amitié qui règne dans les cloîtres de l'Institut de la Miséricorde de Jésus, chaque maison de cet Ordre aime à la communiquer aux autres maisons. C'est ce qui fait un des plus grands charmes de ces lettres qu'on appelle *Annuelles* et qu'elles s'écrivent au commencement de chaque année. "Oui, disait la Supérieure d'une de ces communautés en France dans son *Annuelle* de 1894, nous l'avons mille fois expérimenté, tout finit, tout meurt; pourtant, il est quelque chose qui résiste à l'épreuve du temps: c'est cette cordiale affection, ce sont ces rapports pleins de charmes et de douceur qui unissent toutes les maisons de notre saint Ordre."

C'est cette charité, cette piété tendre, ces œuvres méritoires de toute sorte qui se pratiquent dans le cloître qui faisaient dire au pieux abbé de Calonne, frère du premier ministre de Louis. XVI et mort le 16 octobre 1822, étant chapelain des Ursulines des Trois-Rivières : " Une communauté, c'est le vestibule du ciel. "

Cette amitié se continue même au delà de la mort, car on prie beaucoup pour les membres de la communauté qu'on ne voit plus mais qu'on n'oublie pas. Dans les beaux jours de l'été, on voit souvent au Sacré-Cœur quelque religieuse agenouillée près du petit cimetière temporaire du jardin de la communauté et donnant une prière fervente aux chères Sœurs qui y reposent.

Rien aussi de plus touchant que de voir, le dimanche soir, toute la communauté se rendre en silence à ce petit cimetière et y prier quelque temps pour les chères Sœurs défuntes, accomplissant ainsi par cet acte de piété la parole de l'Écriture : " C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés. "

L'ABBÉ CHS TRUELLE,

Chapelain

(A suivre.)

Services des défunts

N'est-il pas plus profitable aux défunts d'avoir cinq, six ou huit messes qu'un service chanté ?

Un théologien qui aurait à juger cette assertion, lui infligerait cette note : " Proposition téméraire. " Voici comment il la justifierait :

Le sacrifice de la messe a de lui-même une valeur infinie. Une seule messe, à ne considérer que cette valeur intrinsèque, peut suffire non seulement à délivrer du Purgatoire l'âme pour laquelle elle est célébrée, mais toutes les âmes qui y souffrent sans que soit épuisé le mérite que présente au Souverain Juge l'adorable Victime.

Dans quelle mesure le Seigneur applique-t-il à telle ou telle âme le fruit de la messe ou des messes offertes pour elle ? Pour quels motifs n'applique-t-il point toujours ce fruit dans la mesure du nécessaire ? Il faudrait, pour le savoir, pénétrer les secrets de la Sagesse infinie.

Mais ce que nous savons, c'est que l'Église a, dès les premiers

siècles, et toujours depuis, recommandé à ses enfants de faire chanter la messe solennelle pour les défunts, non seulement au jour des funérailles, mais aux 3e, 7e, 30e jours après la mort ou l'enterrement, et au jour anniversaire. Elle ne s'est pas contentée de recommander cette pratique, mais pour la faciliter, elle a accordé à ces messes chantées des privilèges qu'elle n'accorde point aux messes basses.

Pourquoi en a-t-elle agi ainsi ? Sans doute, parce qu'éclairée, comme elle l'est, par l'Esprit-Saint, elle sait que les âmes trouvent dans ces solennités un fruit plus abondant, un moyen plus efficace de satisfaire à la justice divine.

Nous n'avons point à raisonner en cela, nous n'avons qu'à nous laisser guider humblement par qui est mieux instruit que nous des pensées et des volontés divines, et à accepter avec reconnaissance les faveurs qui nous sont offertes. (1)

Nouveaux Cardinaux

S. S. le Pape Léon XIII a tenu, le matin du 29 novembre, au Palais apostolique du Vatican, un consistoire secret dans lequel, après une allocution, il a daigné publier cardinaux de la sainte Église romaine :

De l'Ordre des Prêtres

Mgr *Adolphe-Albert* PERRAUD, de la congrégation de l'Oratoire de Paris, né à Lyon, le 7 février 1828, évêque d'Autun, créé et réservé *in petto* le 16 janvier 1893.

Ensuite Sa Sainteté a créé et publié cardinaux de la sainte Église romaine :

De l'Ordre des Prêtres.

Mgr *Sylvestre* SEMBRATOWICZ, né à Dosanica, diocèse de Presmysl, le 30 octobre 1836, archevêque de Lemberg, de rite gréco-ruthène.

Mgr *François* SATOLLI, né à Marsciano, archidiocèse de Pérouse, le 21 juillet 1839, archevêque titulaire de Lépante, délégué apostolique aux États-Unis.

Mgr *Jean* HALLER, né à S. Martin in Passeria, diocèse de Trente, le 30 avril 1825, archevêque de Salzbourg.

Mgr *Antoine-Marie* CASCAJARES Y AZARA, né à Calanda, archidiocèse de Saragosse, le 2 mai 1834, archevêque de Valladolid.

Mgr *Jérôme-Marie* GOTTI, des Carmes déchaussés, né à Gênes,

(1) Semaine de Cambrai.

le 29 mars 1834, archevêque titulaire de Petra, internonce apostolique et envoyé extraordinaire au Brésil.

Mgr *Jean-Pierre* BOYER, né à Paray-le-Monial, diocèse d'Autun, le 27 juillet 1829, archevêque de Bourges.

Mgr *Sauveur* CASSANAS Y PAGÈS, né à Barcelonc, le 5 septembre 1835, évêque d'Urgel.

Mgr *Achille* MANARA, né à Bologne, le 20 novembre 1829, évêque d'Ancône et d'Umata.

Liste des prêtres nés à Saint-Vallier (comté de Bellechasse)¹

PIERRE-LÉANDRE BOISSEAU, né, le 27 septembre 1796, ordonné prêtre le 20 décembre, 1817, secrétaire de Mgr Bernard-Claude Panet, à la Rivière-Ouelle, mort, le 25 septembre, 1818, et inhumé dans le chœur de l'église de Saint-Thomas-de-Montmagny, du côté de l'évangile, le 28 du même mois. L'acte de baptême de ce monsieur ne porte que le prénom Pierre; et celui de sa sépulture ne mentionne que celui de Léandre: il est possible qu'il choisit saint Léandre pour patron d'ordination. Cependant il signait: P. Boisseau, ptre.

GERMAIN-SIMÉON MARCEAU, ancien curé de Saint-Simon, diocèse de Saint-Germain de Rimouski, né, le 8 janvier, 1802, ordonné prêtre, le 21 octobre, 1832, décédé, à l'Hôpital-Général de Québec, le 25 janvier, 1879, et inhumé dans la nef de l'église Saint-Simon, près de la chaire, le 29 du même mois.

LOUIS-THÉODORE BERNARD, ancien curé de Sainte-Julie de Somerset, archidiocèse de Québec, né, le 15 août, 1816, ordonné prêtre, le 18 décembre, 1841, mort à l'Hospice des Sœurs de la Charité de Rimouski, le 13 octobre, 1888, et inhumé, dans le chœur de la cathédrale de cette ville, le 17 du même mois. Sa Grandeur Monseigneur Jean Langevin, Evêque de Rimouski, son ancien compagnon de classe, présida aux funérailles.

JEAN-LAZARE MARCEAU, curé de Saint-Arsène, diocèse de Rimouski, né, le 24 février, 1818, ordonné prêtre le 26 février, 1846, mort à Saint-Arsène, le 22 juillet, 1872, et inhumé, dans le chœur de l'église de cette paroisse, du côté de l'évangile, le 25 du même mois, par Monsieur le Grand-vicaire Edmond Langevin.

MATHIAS-FERDINAND CATELLIER, ancien curé de St-Georges

(1) Nos remerciements à M. le curé de Ste-Angèle, qui a bien voulu nous communiquer cette notice.

de la Beauce, né, le 6 avril, 1829, ordonné prêtre, le 22 septembre, 1855, mort, à l'Hôpital-Général de Québec, le 12 février, 1880, et inhumé, dans l'église de ce monastère, le 16 du même mois.

JOSEPH-BONIFACE CATELIER, vicaire à Saint-Roch de Québec, né, le 13 mai, 1832, ordonné prêtre, le 28 septembre, 1856, mort, le 9 mars, 1871, et inhumé dans le chœur de l'église de cette paroisse.

NESTOR-ODILON LARUE, curé de Sainte-Gertrude, diocèse de Nicolet, né, le 6 décembre, 1829, ordonné prêtre, dans la chapelle du Séminaire de ce diocèse, le 19 septembre, 1858, par Sa Grandeur Monseigneur Thomas Cook, premier Evêque des Trois-Rivières.

JOSEPH-ANDRÉ ROY, exerçant, actuellement, le saint ministère dans les Etats-Unis, né, le 1 janvier, 1824, ordonné prêtre, le 9 avril, 1859, dans la chapelle du couvent des Révérendes Sœurs de la Présentation, à Saint-Hyacinthe, par Sa Grandeur Monseigneur Jean-Charles Prince, premier Evêque de ce diocèse.

MICHEL-EDOUARD ROY, curé à Notre-Dame de Laterrière, diocèse de Chicoutimi, né, le 19 octobre, 1834, ordonné prêtre, par Monseigneur Chs-Frs Baillargeon, Evêque de Tloa, et administrateur de l'archidiocèse, le 22 septembre, 1860, mort subitement, à Québec, le 12 juillet, 1895, et inhumé, dans l'église de Notre-Dame de Laterrière, le 15 du même mois.

HILAIRE-ANICET MARCEAU, né, le 14 janvier, 1842, ordonné prêtre le 24 septembre, 1865, par Sa Grandeur Monseigneur Chs-Frs Baillargeon, et nommé à la cure de Notre-Dame de Laterrière, diocèse de Chicoutimi, le 1 août, 1895.

SA GRANDEUR MONSEIGNEUR ANDRÉ-ALBERT BLAIS, docteur en droit canon, né, le 26 août, 1842, ordonné prêtre, par Monseigneur Chs-Frs Baillargeon, archevêque de Québec, le 6 juin 1868, préconisé évêque de Germanicopolis, *in partibus infidelium*, le 28 décembre, 1889, sacré, sous ce titre, le 18 mai, 1890, dans la Basilique de N.-D. de Québec, par Son Eminence le Cardinal Elzéar-Alexandre Taschereau, Archevêque de cette ville, coadjuteur de Sa Grandeur Monseigneur Jean Langevin, et devint évêque de Saint-Germain-de-Rimouski, le 6 février, 1891.

CYPRIEN-JOSEPH-EUSTACHE GAGNÉ, né, le 24 septembre 1835, ordonné prêtre par Mgr Jean Langevin, évêque de Rimouski, le 21 janvier, 1832, et nommé à la cure de Saint-Angèle de Mérici, comté de Rimouski, le 7 septembre, 1880, où il est encore.

FERDINAND TANGUAY, curé de Appleton, diocèse de Green-Bay, Wisconsin, né, le 25 octobre, 1848, ordonné prêtre par Monseigneur Melcheor, Evêque de ce diocèse, en décembre, 1872, et décédé, en cet endroit, le 25 novembre, 1887.

PIERRE-THÉODULE DELAGRAVE, curé de Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud, né, le 31 mars, 1848, ordonné prêtre, par Sa Grandeur Monseigneur Elzéar-Alexandre Taschereau, Archevêque de Québec, le 23 mars, 1873. Le lieu de naissance de ce monsieur fait maintenant partie de la paroisse de Saint-Raphaël, comté de Bellechasse.

Achète une cuiller de plus

“Après la Révolution, me voilà de retour en Suisse, mes économies perdues, n'ayant qu'une femme et des enfants. Mais la confiance ne m'a jamais abandonné, nous avons toujours demandé du travail, le bon Dieu nous en a toujours donné. Ma femme s'écriait : “Où trouver de l'ouvrage ?” — “Dis un *Ave*.” Elle le dit. Le lendemain, comme je sortais de l'église, je rencontre le domestique de M. de Duras, que je n'avais pas vu depuis quatre ans. “Tiens, c'est vous, Thomas, bonjour. — Bonjour Jean. — Est-ce que M. le duc est ici ? — Non, mais Madame y est. — N'aurait-elle pas besoin d'une couturière ? — J'en cherche une justement.” Eh bien ! voilà, une heure après, ma femme travaillait. Voyez cette petite médaille de la Sainte Vierge, elle ne me quitte jamais. Je sais une prière que ma mère m'a apprise à l'âge de trois ans, et je la répète tous les soirs, sans cela je ne dormirais pas. Qu'on se moque de moi si on veut ! Dernièrement il me sembla que j'allais commencer à avoir plus d'enfants que je n'en pourrais nourrir. Je rencontre le Père Antoine, un bon vieillard, bien portant, avec barbe superbe, le plus beau capucin de la Suisse peut-être. Je lui demandai conseil : “Achète une cuiller de plus, me dit-il, et prie le bon Dieu.” Il avait raison, ça va toujours.

La prière du pauvre est un des plus doux sentiments que puisse entendre exprimer l'homme de cœur.” (1)

(1) Louis Veillot.

L'épithaphe d'un homme plein d'esprit

*" Ci-gît un homme plein d'esprit,
" En attendant le JUGEMENT.*

Renseignements

La *Nouvelle Revue* théologique fait suivre la publication du récent décret sur l'usage de la lumière électrique dans les églises, des remarques suivantes :

" Voici donc comment nous entendrions désormais la règle.

1° Sur la table de l'autel ou au-dessus, les cierges de cire sont seuls permis.

2° En dehors de l'autel, la décision rapportée admet formellement l'usage de la lumière électrique pour éclairer ou mieux illuminer l'église : nous ne faisons pas difficulté d'étendre la permission à toute autre lumière (gaze, huile, pétrole) employée dans les mêmes conditions.

3° Quand les prescriptions liturgiques sont remplies, que le nombre de cierges voulus pour une fonction est allumé sur l'autel, peut-on, pour avoir une illumination plus belle, y placer des bougies de stéarine au lieu de cierges en cire ? nous savons qu'on le fait dans bien des églises, sinon en toutes, dans nos contrées : le fait est là. Mais, en droit, nous ne pensons pas que, jusqu'à présent, ce soit permis.

Il faut bien convenir que la pratique, au moins dans nos contrées, est bien différente des prescriptions du droit ; espérons qu'on insistera auprès du Saint-Siège, et que notre usage finira par être, sinon approuvé, au moins formellement toléré.

Bibliographie

Les Normands au Canada. — Juridiction exercée par l'archevêque de Rouen. — Brochure in-8 de 40 pages, par M. l'abbé Auguste Gosselin.

L'Eglise du Canada. — Brochure in-12 de 41 pages, par le même auteur.

Ces deux brochures, comme toutes les productions de M. l'abbé Auguste Gosselin, se distinguent par la simplicité, la clarté et la pureté du style, par la précision et l'exactitude des faits condensés dans un ordre parfait.

De Bethléem au Tabernacle. — ou comment Jésus nous aime, par l'auteur des Avis spirituels. In-18 de 460 pages, arrivé à sa quatrième édition. Téqui, libraire-éditeur, 29, rue de Tournon, Paris.

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu au couvent de Saint-Romuald, le 5 ; à Saint-Augustin, le 7 ; à Saint-Etienne, le 9 ; au couvent de Sillery, le 11. — M. l'abbé Guilbert, curé de Saint-Théodore d'Acton, partira prochainement pour l'Europe.

FRANCE. — Alexandre Dumas est mort comme il a vécu, et a été enterré civilement. Il avait écrit dans son testament : " Pas d'église, pas de soldats, pas de discours. " S'il a paru dédaigner les funérailles chrétiennes, c'est qu'il s'en reconnaissait indigne. En effet, il était marié civilement à une femme divorcée, et il n'est pas certain qu'il ait été baptisé. Peu d'écrivains ont plus contribué à troubler les idées morales des générations actuelles, et on peut dire qu'il a été un insigne corrupteur. Sa mère était juive et son arrière-grand'mère était négresse. Ses enfants cependant sont chrétiens. — Cinq diocèses sont privés d'évêques par la faute du gouvernement. — Le P. Le Doré affirme que les trois quarts des religieux ont adopté l'attitude passive.

ALLEMAGNE. — L'Allemagne catholique vient de perdre un de ses meilleurs canonistes, les catholiques du grand-duché de Bade, le plus intrépide des défenseurs de leur cause, les lettres, un savant et érudit d'une modestie des plus rares, M. Henry Maas, directeur de la chancellerie archiépiscopale de l'archevêque de Fribourg.

En 1879, il publia un livre intitulé : *De la paix entre l'Etat et l'Eglise*, qui fit sensation. Ce livre fut remarqué par feu l'empereur Guillaume, et n'a pas peu contribué à la pacification religieuse en Prusse. Mais son œuvre principale est l'*Histoire de l'Eglise catholique dans le Grand-Duché de Bade*.